

## Les escrocs se forment

Les « arnaques africaines » prolifèrent sur le net : elles sont repérables par leurs promesses miraculeuses (*fausse loterie, faux héritage, faux amoureux*) et par le mode de paiement spécifique (*mandats **WESTERN UNION**, recharges de carte bancaire **PCS***).

Les auteurs de ces méfaits – surnommés « brouteurs » - savent certainement se former aux techniques du marketing et de la psychologie.

Leur principale astuce consiste à recontacter leurs anciennes victimes en prétendant intervenir en qualité d'association de défense des consommateurs ou en tant qu'autorité judiciaire. Il leur est donc facile de dater les faits et de chiffrer le préjudice subi puisqu'ils en sont les initiateurs ! La communication de telles informations rend crédible la démarche d'un service officiel.

Dès lors le poisson est ferré et, une nouvelle fois, les victimes vont se faire délester. En effet, différents frais vont leur être réclamés : cotisation à verser, frais de dossier à régler, consignation d'une provision...

Ces arnaques à double détente sont redoutablement efficaces et les recours demeurent inexistantes.

**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :  
**Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir**  
BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex  
(contact@arnaques-infos.org) - Site : [www.arnaques-infos.org](http://www.arnaques-infos.org)  
SIRET : 503 805 657 00031  
Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.  
Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE**

